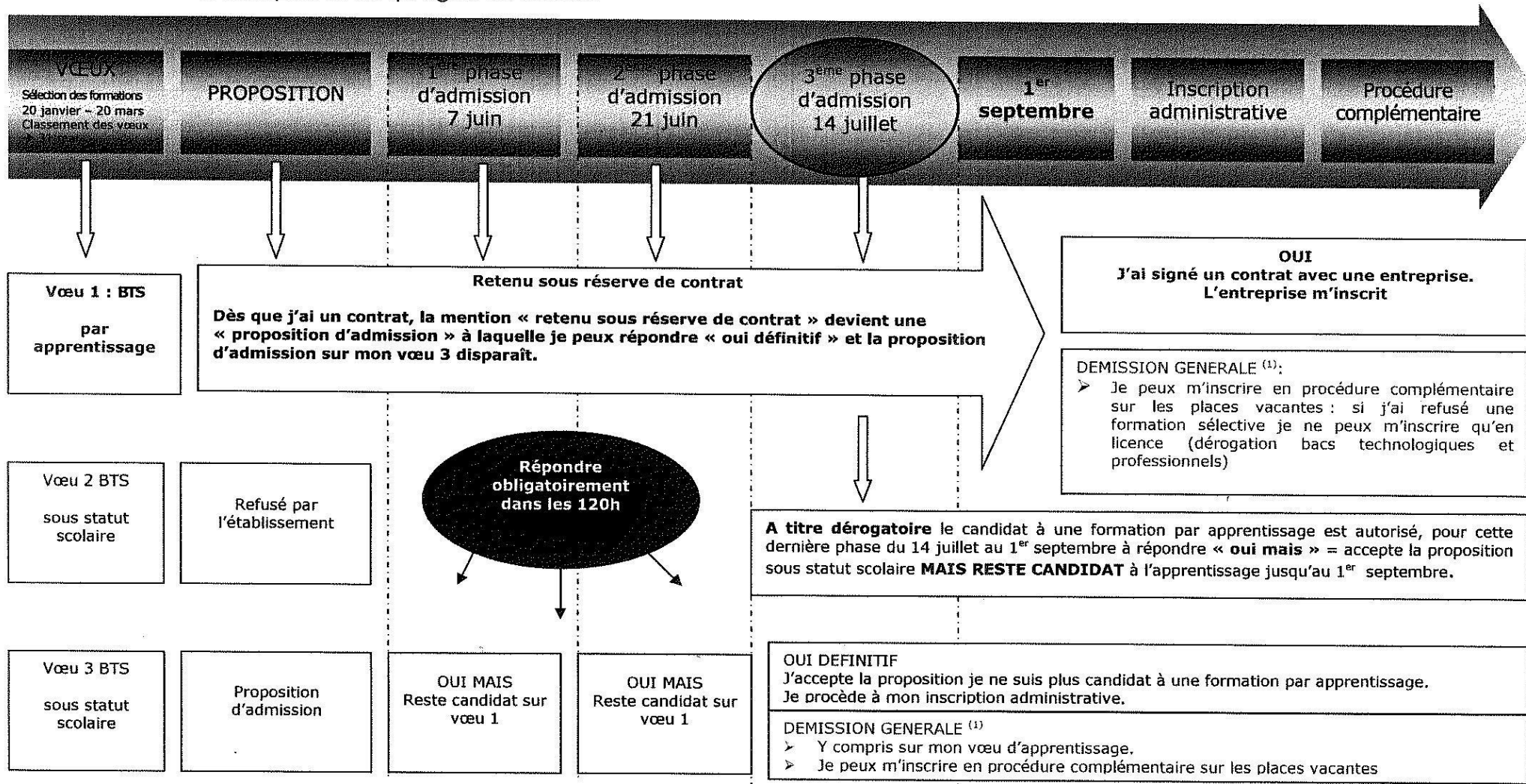


**Exemple :** Ma préférence va à la préparation d'un **BTS PAR APPRENTISSAGE** mais j'organise une possibilité de repli si je ne trouve pas d'entreprise avec qui signer un contrat.



### DEMISSION GENERALE - AVERSTISSEMENT (1)

#### EN CAS DE DEMISSION GENERALE :

1. Je suis en situation de démission pour toutes les formations y compris une formation par apprentissage pour laquelle je peux avoir obtenu la proposition « retenu sous réserve de contrat ».
2. Je peux m'inscrire en procédure complémentaire, dès le 22 juin.
3. Si j'ai refusé un BTS ou un DUT je ne peux plus me porter candidat à un autre BTS ou DUT. Cette règle peut être assouplie si j'ai un baccalauréat technologique ou professionnel.